

Devenir en 2005 des diplômés de DESS 2003

Dans un contexte économique plutôt stable, l'insertion professionnelle des diplômés de DESS 2003 évolue peu. Si la durée de recherche du premier emploi continue à s'accroître, le niveau de rémunération et le taux de chômage sont à peu près les mêmes que ceux observés l'année précédente. Les jeunes diplômés en emploi s'estiment globalement satisfaits de leur situation professionnelle et connaissent même, pour certains d'entre eux, des évolutions de carrière positives.

Situation 18 mois après le diplôme

18 mois environ après l'obtention de leur diplôme, un peu plus de 3 diplômés de DESS sur 4 occupent un emploi (76,5%) et 15,4% en recherchent un. Le taux de chômage s'élève à 16,7%, soit un niveau à peu près équivalent à celui observé pour les seuls Français de la promotion 2002, enquêtés en 2004 (16,4%), et supérieur à celui des promotions 2000 (12,1%) et 2001 (15,2%). La dégradation des conditions de la primo-insertion sur le marché de l'emploi des diplômés du supérieur semble donc s'enrayer.

Ces résultats sont d'ailleurs légèrement supérieurs à ceux que l'on peut mettre en évidence dans d'autres enquêtes, locales ou nationales. Dans l'enquête publiée par l'Apec en février 2005 et décrivant l'insertion professionnelle des jeunes diplômés en 2002, deux ans après l'obtention de leur diplôme, 72% des titulaires d'un diplôme de niveau Bac+5 (DEA ou DESS) sont en emploi.

Ce taux de chômage moyen dissimule des écarts importants entre disciplines : il s'élève à 22% pour les diplômés de sciences politiques, à 20% pour ceux d'économie-gestion et à 17% pour ce qui concerne les sciences humaines et sociales. Les diplômés en sciences semblent s'insérer plus facilement (12% de chômeurs).

Sur les 363 étudiants interrogés, 35 ont poursuivi leurs études en 2003/2004. Ils sont encore 24 dans cette situation en 2004/2005. Parmi ces derniers, 10 seulement sont inscrits en thèse. Les 14 autres semblent s'orienter vers des parcours plus erratiques et plus difficiles à interpréter (changements de disciplines et/ou inscription dans un autre DESS). Globalement, ce taux de poursuite d'études de 6,6% est relativement conforme à ceux que l'on pouvait observer pour les promotions précédentes, à l'exception des diplômés 2002 qui avaient été proportionnellement moins nombreux à rejoindre le marché du travail l'année suivant l'obtention de leur titre universitaire. Les diplômés de sciences politiques poursuivent plus fréquemment leurs études après l'obtention du DESS (9 étudiants sur 51, soit un taux de 17%, très nettement supérieur à la moyenne).

Des conditions d'emploi et de rémunération stables

71% des diplômés en emploi sont en CDI, avec des écarts importants selon le sexe (78% des hommes en emploi et 68% des femmes) soit une proportion un peu supérieure à celle observée les années précédentes (66% en 2004) Cette amélioration paraît essentiellement attribuable à la présence dans l'enquête des étudiants étrangers, qui semblent, sur ce point, s'insérer dans des conditions particulièrement bonnes : tous ceux qui sont en emploi au moment de l'enquête sont en CDI. Deux étudiants français sur trois (69%) sont en CDI. La part des contrats stables varie toujours de manière significative selon le secteur disciplinaire et semble donc correspondre aux différences entre marchés du travail ou secteurs de recrutement : elle est assez proche en sciences politiques et en économie-gestion (61% et 62.5%), un peu plus élevée et proche de la moyenne en sciences humaines et sociales (66.3%). Les diplômés scientifiques sont de loin les mieux placés avec 85.2% de CDI à 18 mois.

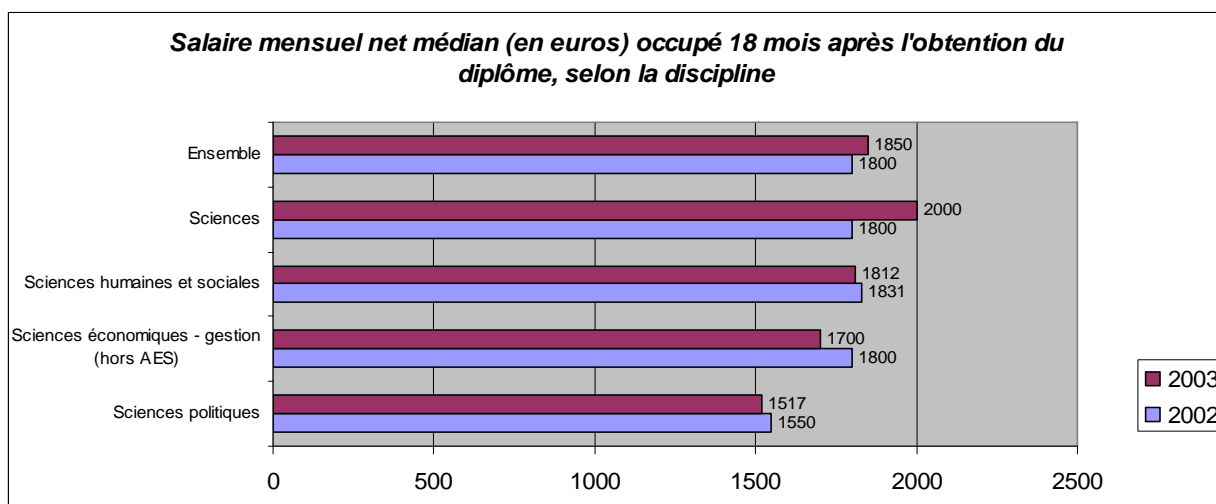
78.4% des diplômés actuellement en emploi occupent des postes de cadres. Cette part est sensiblement plus importante que pour l'ensemble des diplômés 2002 (70%). Néanmoins, elle varie toujours de manière importante selon la discipline, passant de 58% pour les sciences politiques et 60% en économie-gestion à 83% en SHS et 88% en sciences.

Situation en mars 2005 des diplômés de DESS FI 2003 selon la discipline (%)

	Emploi stable	Emploi précaire	Sous-total en emploi	Recherche d'emploi	Sous-total actifs	En études	Autres inactifs	Total
Sciences politiques (n=51)	37%	24%	61%	18%	78%	18%	4%	100
Sciences économiques - gestion (hors AES) (n=62)	48%	29%	77%	19%	97%	2%	2%	100
Sciences humaines et sociales (n=133)	52%	26%	78%	17%	95%	4%	2%	100
Sciences (n=117)	69%	11%	81%	11%	92%	8%	-	100
TOTAL	55%	21%	77%	15%	92%	7%	1%	100
Effectifs	199	78	278	56	334	24	5	363
Promo 2002	49%	25%	74%	14%	88%	11%	1%	100

Seuls 14 diplômés parmi les 278 actuellement en emploi occupent des postes nettement inférieurs à leur qualification (Employés ou Ouvriers). 34 diplômés occupent des emplois de niveau « Profession intermédiaire ». On peut, bien sûr, émettre deux hypothèses non exclusives : soit, face aux difficultés d'insertion rencontrées, ces diplômés renoncent à certaines de leurs exigences, soit ils choisissent d'occuper ces emplois légèrement sous-qualifiés dans l'espoir de voir leur profil de carrière évoluer de manière positive à court terme, ce que semble confirmer les résultats sur les premières évolutions de carrière des diplômés 2003 (cf encadré page 3)

Les salaires obtenus par les diplômés de la promotion 2003 sont en légère progression. Juste après la sortie du diplôme, le salaire net mensuel médian des diplômés en emploi était de 1787 euros. 18 mois après, 20% d'entre eux ont connu une mobilité professionnelle (cf encadré page 3) et la rémunération médiane s'élève à 1850 euros soit une progression de 3.5%. Ces niveaux de rémunération sont un peu moins élevés que ceux de l'ensemble des diplômés de la promotion 2001, un peu supérieurs à ceux de la promotion 2002 (1800 euros). Un tiers des diplômés ont un niveau de rémunération inférieur à 1667 euros.



Les caractéristiques géographiques et sectorielles des emplois n'évoluent pas sensiblement d'une année à l'autre. Comme pour les diplômés des années antérieures, la plupart des emplois sont occupés dans le secteur privé (76% cette année contre 70% pour les diplômés 2002) et dans la région parisienne (80% des diplômés). On retrouve aussi des écarts de salaires entre hommes et femmes déjà observés les années précédentes : la rémunération médiane varie de 1867 à 1785 euros selon le sexe, sans que l'on puisse isoler ici les phénomènes de discrimination de ceux liés à la discipline.

La proportion de diplômés de DESS n'ayant occupé aucun emploi depuis l'obtention de leur diplôme n'est que de 5% (18 diplômés sur 363) soit deux fois moins qu'en 2004 pour la promotion 2002. Cependant, ce constat s'explique sans doute principalement par le taux de poursuite d'études plus faible que pour cette dernière. En effet, si l'on rapporte ce chiffre aux seuls actifs, l'amélioration est nettement moins perceptible. Tout comme en 2004, un tiers des chômeurs n'ont jamais travaillé (32%) 18 mois après leur départ de l'UMLV. Notons cependant que 3 d'entre eux se sont réinscrits dans l'enseignement supérieur en 2003/2004 et ne sont donc présents sur le marché du travail que depuis 9 mois environ au moment de l'enquête.

Ces anciens étudiants qui éprouvent des difficultés particulièrement fortes à trouver un emploi ne semblent pas présenter de caractéristiques particulières sur le plan statistique : ils ne sont pas plus âgés que leurs camarades ; il s'agit aussi bien d'hommes que de femmes ; ils ont obtenu leur diplôme dans des disciplines très différentes (2 en sciences politiques, 4 en économie-gestion, 7 en sciences humaines et sociales, 5 en sciences).

57 étudiants ont occupé plus d'un emploi

Parmi les 278 diplômés en emploi en avril 2005, 57 ont occupé au moins 2 emplois depuis leur entrée sur le marché du travail. Globalement, leurs parcours se caractérisent par une évolution positive en ce qui concerne les conditions d'emploi (stabilité, niveau de qualification de l'emploi occupé, salaire). 30 sont passés d'un CDD à un CDI, et 6 d'un CDI à un autre. 30 diplômés ont occupé successivement deux emplois de cadres et 14, qui avaient occupé un premier emploi légèrement en dessous de leur qualification (Professions intermédiaires) sont passés cadres au moment de cette première mobilité professionnelle.

Ceux qui ont changé d'emploi au cours des 18 derniers mois ont vu leur rémunération nette mensuelle progresser de 214 euros, en moyenne. Cette augmentation est nettement supérieure à celle des diplômés qui occupent toujours le même emploi qu'à la sortie du DESS et qui ont vu, en moyenne, leur rémunération progresser de 91 euros au cours des 18 mois écoulés.

Des temps d'accès à l'emploi plus longs

Pour les 345 diplômés interrogés ayant déjà occupé un emploi, *la durée d'accès à l'emploi s'est encore nettement accrue* : elle a presque doublé par rapport à la promotion 2002, passant de 2.8 mois en moyenne à 5.3 mois.

Temps moyen d'accès à l'emploi (en mois) après le DESS, selon la discipline

	Temps d'accès à l'emploi	Rappel du taux de chômage
Sciences politiques	7,11	22,5%
Sciences économiques - gestion (hors AES)	5,44	20,0%
Sciences humaines et sociales	4,85	17,5%
Sciences	5,19	12,0%
TOTAL	5,34	16,8%

Cette durée moyenne d'accès à l'emploi est un peu plus élevée pour les femmes que pour les hommes (5.5 mois contre 5.1), pour les Etrangers que pour les Français (6.7 contre 5.3). Les diplômés de sciences politiques sont également moins bien lotis, sur ce point, que leurs camarades et mettent, en moyenne, un peu plus de 7 mois à trouver leur emploi. C'est pour les diplômés de sciences humaines et sociales que cette période de recherche est la plus courte (4.8 mois en moyenne).

Les diplômés de DESS utilisent souvent l'ensemble des moyens à leur disposition pour rechercher et trouver un emploi. *Le stage reste le moyen privilégié d'obtention de l'emploi actuel* (un peu plus d'un quart des diplômés de DESS actuellement en emplois déclarent l'avoir obtenu grâce à un stage effectué au préalable). Le recrutement par le biais d'internet progresse également de façon sensible : 21.2 % des diplômés en formation initiale déclarent cette année avoir obtenu leur emploi par ce biais contre 18.1% de l'ensemble des diplômés de la promotion 2002 et 15.6% de la promotion 2001. Un seul item, parmi l'ensemble des réponses proposées, n'est cité par personne : les annuaires et associations d'anciens élèves. Toute initiative visant à favoriser leur développement sur le campus de l'UMLV ne pourrait donc qu'améliorer la situation.

Les étudiants étrangers : un taux de chômage plus élevé mais de bonnes conditions pour ceux qui sont en emploi.

Sur les 114 étudiants étrangers inscrits en DESS à l'UMLV en formation initiale en 2002-2003, 71 ont obtenu leur diplôme. Leur taux de réussite en DESS (62%) est donc très nettement inférieur à celui de leurs camarades de nationalité française (92%). Tout ce qui peut être écrit dans la suite de cet encadré sur les conditions d'insertion plutôt bonnes des diplômés étrangers ne prend pas en compte cet effet de sélection sans doute capital : si les Etrangers s'insèrent aussi bien, voire mieux que les Français sur le marché du travail, c'est sans doute en grande partie parce qu'ils ont été sélectionnés de manière proportionnellement plus importante au moment du DESS.

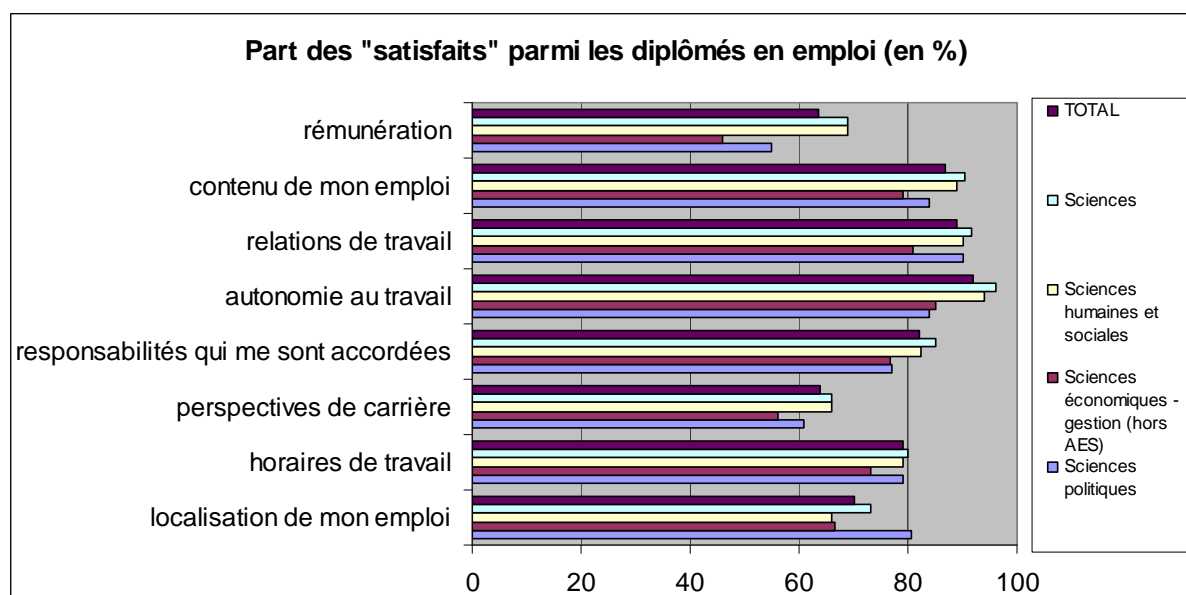
Parmi les 71 diplômés, seuls 30 ont pu être joints par téléphone au moment de l'enquête. Leurs origines géographiques sont assez diverses : on compte, parmi eux, 15 Africains, 11 Européens et 5 Asiatiques. 12 d'entre eux ont obtenu leur diplôme en Sciences, 8 en SHS, 7 en sciences politiques et 3 en économie-gestion.

Sur les 30 enquêtés, 5 sont encore en études en avril 2005, 20 occupent un emploi, et 5 en recherchent un. Leur taux de chômage est donc de 25% ce qui est plus élevé que pour les étudiants français. Les 20 en emploi sont en emploi stables, dans le privé pour 17 d'entre eux (3 dans des associations). Tous sont en CDI contre 67% pour les Français. On ne constate pas de différences pour ce qui concerne les moyens d'accès à l'emploi. Ces étudiants en emploi sont un peu plus souvent cadres que les Français.

Des diplômés globalement satisfaits de leur emploi

Comme les années précédentes, *les 278 diplômés concernés portent un regard majoritairement positif sur leur emploi*, tant sur le plan des conditions matérielles que pour ce qui concerne le contenu de celui-ci. Toutes les questions posées recueillent, en effet, plus de 60% de réponses positives. Les jugements relatifs niveau de responsabilité accordée, au degré d'autonomie exercée et aux relations de travail sont les plus positifs : environ 9 diplômés en emploi sur 10 se déclarent satisfaits sur ces différents aspects.

L'item qui recueille le moins de déclarations de satisfaction est celui qui concerne la rémunération, ce qui renvoie peut-être au décalage de perception souvent évoqué dans les enquêtes nationales entre les attentes des jeunes diplômés et le niveau réel de rémunération proposé lors du premier emploi. Les effets positifs sur ce point des premières mobilités professionnelles, évoquées ci-dessus (+214 euros en moyenne entre le premier et le deuxième emploi), tendraient donc à montrer que la rémunération réelle se rapproche relativement rapidement de la rémunération attendue à la sortie du diplôme pour ceux qui parviennent à valoriser rapidement une première expérience professionnelle.



Méthodologie

L'enquête sur le devenir des étudiants de l'UMLV en formation initiale, diplômés d'un DESS en 2003, s'est déroulée en mars-avril 2005. Sur les 469 diplômés sollicités pour répondre à un questionnaire téléphonique, 363 ont accepté de répondre. Ce taux de réponse de 78%, un peu plus faible que celui obtenu lors des enquêtes précédentes (81% pour les diplômés 2002 étudiés en 2004), s'explique en partie par le fait que, pour la première fois, les étudiants de nationalité étrangère ont également été interrogés (cf encadré page 4). Or, ces étudiants sont souvent plus difficiles à localiser et à joindre, 18 mois après leur départ de l'UMLV, que leurs camarades Français qui occupent plus fréquemment des emplois proches, géographiquement, de leur lieu d'études. Ainsi, le taux de réponse des diplômés étrangers n'est que de 42% alors qu'il s'élève à 83% pour les Français.

Dans un contexte où le marché du travail pour les cadres se stabilise, il est, somme toute, plutôt logique de retrouver *peu d'évolutions en ce qui concerne les conditions de la primo-insertion des diplômés de Dess en 2002 et 2003*. Si on pouvait constater des écarts importants sur le plan du taux de chômage et de la rémunération entre les jeunes diplômés sortis du système universitaire à la fin des années 1990, dans un contexte de forte croissance et ceux qui devaient s'insérer dans le contexte beaucoup plus difficile du début du siècle, les flux de création d'emplois cadres se stabilisent depuis 2 ans ainsi que le taux de chômage global de cette PCS

On retrouve dans l'enquête ce constat déjà bien étayé au niveau national : les conditions de rémunération et le taux de chômage ne varient que très peu. Seule la durée d'accès au premier emplois semble encore s'accroître pour les jeunes diplômés passant de 3 à 5 mois. On retrouve, là encore cette même difficulté au niveau national puisque dans l'enquête APEC sur le devenir des jeunes diplômés niveau +4 et +5, il faut attendre près d'un an et demi pour que le taux de chômage diminue en deçà des 25% et que, tant pour les diplômés 2002 que pour ceux de 2003, il reste supérieur à 50% au cours de la première année qui suit l'entrée sur le marché du travail.

Deux éléments méritent peut-être d'être soulignés :

- *la nécessité d'anticiper la recherche d'emploi dans le cadre même de la formation*. Même si le stage, obligatoire dans le cadre du DESS, demeure un élément déterminant dans l'obtention d'un premier emploi, il ne suffit désormais plus. C'est d'ailleurs ce que souligne les enquêtes nationales de l'Apec. Si le stage est un élément clairement apprécié par les recruteurs, surtout, bien évidemment, s'il a eu lieu dans le même secteur d'activité, il ne constitue plus un atout suffisamment distinctif pour permettre à lui seul d'accélérer l'obtention du premier emploi, et surtout il a souvent moins de valeur aux yeux des recruteurs qu'une première « véritable » expérience sous forme de CDD.
- Parmi les moyens utilisés par les jeunes diplômés pour obtenir un premier emploi, *le réseau (annuaires d'anciens...)* est très nettement sous-utilisé, notamment si l'on compare avec la situation des diplômés de même niveau dans des Grandes Ecoles. Même si plusieurs responsables de DESS de l'UMLV entretiennent leurs contacts avec les anciens étudiants, il n'existe pour le moment pas d'éléments permettant de structurer plus solidement ces réseaux au niveau de l'université.

Pour aller plus loin

- Devenir en 2004 des diplômés de DESS 2002, *Ofipe résultats* n°44, OFIPE, UMLV, mai 2004
- Devenir en 2003 des diplômés de DESS 2001, *Ofipe résultats* n°21, OFIPE, UMLV, juillet 2003
- L'Insertion professionnelle des jeunes diplômés promotion 2002, APEC, février 2005
- Diplômés 2003 et 2004, situation professionnelle en 2005, APEC, septembre 2005.